



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Government of Canada Building
101 - 22nd Street East, Suite 110
Saskatoon
Sask.
S7K 0E1
Bid Fax: (306) 975-5397

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services
Canada/Réception des soumissions Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada
Government of Canada Building
101 - 22nd Street East
Suite 110
Saskatoon
Saskatche
S7K 0E1

Title - Sujet Seed Colour Sorter - Saskatchewan	
Solicitation No. - N° de l'invitation 01R11-180097/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 01R11-180097	Date 2017-08-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$STN-191-5001	
File No. - N° de dossier STN-7-40010 (191)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-08-29	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Gerstmar, Denise	Buyer Id - Id de l'acheteur stn191
Telephone No. - N° de téléphone (306) 241-1018 ()	FAX No. - N° de FAX (306) 975-5397
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Sollicitation No.
01R11-180097/A

N° de la modif - Amd. No.
001

Id de l'acheteur - Buyer ID
stn191

N° de réf. du client - Client Ref. No.
01R11-180097

File No. - N° du dossier
STN-7-40010

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Cette modification est pour la sollicitation 01R11-180097/A.

Question 1

Dans l'évaluation technique (4.1.1.2), les critères relatifs à la réduction de *Fusarium* sont évalués en fonction du pourcentage de réduction. Comme vous le savez, les trieuses optiques commerciales ne permettent pas une réduction de 90 % de *Fusarium*. Les réductions habituelles s'élevaient de 50 % à 60 %. Par conséquent, aucune machine commerciale ne permettra d'obtenir de point à ce chapitre. De plus, comment tiendrez-vous compte de la perte de produits?

Réponse 1

Comme vous le savez, la réduction est étroitement liée au rapport de rejet. Par exemple, deux machines peuvent avoir le même taux de réduction, mais une des deux machines pourrait avoir un taux de rejet considérablement plus élevé que l'autre. Logiquement, la machine permettant d'obtenir la plus grande quantité de bons produits sera la gagnante dans un tel scénario. Buhler a accepté d'évaluer un de mes échantillons de blé dur par le passé. Le pourcentage de *Fusarium* de départ était de plus de 18 %, et le pourcentage des échantillons acceptés triés était d'environ 6 %.

Question 2

Pourriez-vous expliquer le point B de la section 4.1.1.2? Je ne sais pas trop comment les résultats seront évalués.

Réponse 2

Si la trieuse de semences selon la couleur qui est offerte satisfait aux spécifications obligatoires, le soumissionnaire recevra deux (2) échantillons de semences de 40 kg pour l'évaluation du rendement.

Question 3

Les caméras InGaAs de la majorité des trieuses optiques commerciales n'offrent pas de résolution de 0,15 mm. La fréquence sera-t-elle importante si la machine permet la meilleure élimination de *Fusarium* en entraînant le moins de perte de produits?

Réponse 3

À ma connaissance, la majorité des trieuses offrent cette résolution. Veuillez être précis et fournir des exemples à l'appui de votre demande de renseignements.

Question 4

Mesurerez-vous le rapport signal-bruit des caméras? Voici le problème associé aux caméras à très haute résolution : le rapport signal-bruit sera réduit, ce qui aura une incidence négative sur le tri.

Réponse 4

Je ne le ferai pas, car je ne possède pas l'équipement requis. En outre, cela a peu d'importance pour moi, car ce qui m'intéresse, c'est un produit final trié et des pertes minimales de bonnes semences. J'espère que l'équipe technique du fabricant se chargera d'atteindre cet objectif.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
01R11-180097/A

N° de la modif - Amd. No.
001

Id de l'acheteur - Buyer ID
stn191

N° de réf. du client - Client Ref. No.
01R11-180097

File No. - N° du dossier
STN-7-40010

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Question 5

Mesurera-t-on les longueurs d'onde des caméras? Comme vous le savez peut-être, la longueur d'onde des caméras IR aura la plus grande incidence sur la détection de *Fusarium*.

Réponse 5

Comme je l'ai expliqué dans la réponse précédente, ce qui m'intéresse, c'est un bon produit final et des pertes minimales de bonnes semences. La longueur d'onde ou la combinaison de longueurs d'onde utilisée à cette fin m'importe peu, tant que cela n'a aucune incidence sur la qualité des semences.

Question 6

Le choix d'un ou de deux paramètres techniques ne donnera peut-être pas la meilleure indication du rendement. Chaque entreprise a ses propres techniques brevetées, et le meilleur critère consisterait à examiner le rendement, c'est-à-dire à déterminer la réduction pouvant être atteinte à un certain niveau ainsi que la perte de produits.

De plus, il faudrait mesurer le rendement en fonction des résultats pratiques. Par exemple, si la réduction la plus basse permettant d'obtenir des points dans le cadre de l'examen est de 97 %, personne n'obtiendra de point. Autrement dit, il n'y aura aucune différence entre la machine permettant une réduction de 70 % et celle qui permet une réduction de 10 % seulement. Aussi, la perte de produits sera un facteur important ici afin que nous ne rejetions pas 90 % du produit en vue d'obtenir le niveau de propreté demandé.

Réponse 6

Cela est expliqué dans la réponse à la question 1. Le Ministère s'intéresse à la qualité ainsi qu'à la quantité des produits finaux. Il s'agira d'un important indicateur de rendement.